

Avenant n° 73 du 21 janvier 2021
à la Convention collective nationale du 30 avril 1951
concernant les appointements minimaux des Ingénieurs,
assimilés et cadres du Bâtiment

Les partenaires sociaux se sont réunis le 21 janvier 2021 en vue d'examiner les conditions d'une revalorisation des appointements minimaux des Ingénieurs et Cadres du Bâtiment, à effet du 1^{er} février 2021.

Article 1

Les parties signataires, prenant en compte l'objectif d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, décident de revaloriser au 1^{er} février 2021 les appointements minimaux des Ingénieurs et Cadres du Bâtiment applicables à la hiérarchie définie par la convention collective nationale du 30 avril 1951, pour toutes zones et pour un horaire hebdomadaire de 39 heures, conformément au tableau ci-après :

Coefficients	A compter du 1 ^{er} février 2021
	Valeurs en euros
60	2022
65	2190
70	2352
75	2469
80	2628
85	2767
90	2910
95	3042
100	3150
103	3242
108	3364
120	3718
130	4004
162	4967

Article 2

Le texte du présent avenant sera déposé à la Direction Générale du Travail et au Secrétariat-Greffe du Conseil de Prud'hommes de Paris, conformément aux dispositions des articles L. 2231-6 et D 2231-2 du code du travail.

Article 3

Toute organisation syndicale non signataire du présent avenant pourra y adhérer conformément à l'article L. 2261-3 du code du travail.

Fait à Paris, le 21 janvier 2021
en quatorze exemplaires

Pour la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB),

Pour la Fédération Française du Bâtiment (FFB),

Signé par

Anthony LAUDAT

Signature numérique de : Anthony LAUDAT

Date : 21-01-2021 20:51

Lieu : ST AMBROIX

38616132386631352d313036332d34386...

Pour la Fédération Française des Intégrateurs Electriciens (FFIE),

Signé par

Philippe RIFAUX

Signature numérique de : Philippe RIFAUX

Date : 22-01-2021 08:41

Lieu : PARIS

32613261663963622d633737362d34373...

Pour la Fédération des Sociétés Coopératives et Participatives du Bâtiment et des Travaux Publics (FSCOPBTP) -Section Bâtiment-,

Signé par

Maximilien MEZARD

Signature numérique de : Maximilien MEZARD

Date : 25-01-2021 10:54

Lieu : PARIS

61343232653563652d333932382d346634...

Pour la Fédération nationale des Salariés de la Construction et du Bois (FNCSB-CFDT),

En accord entre les parties, les présentes reliées par ASSEMBLACT empêchant toute substitution ou addition, sont seulement signées à la dernière page.